

TRANSPORTS SCOLAIRES

Seuls les élèves bénéficiant d'un titre de transport délivré par l'école peuvent emprunter les transports scolaires.

Tous les passagers se conforment aux règles ci-dessous établies par l'école pour le confort et la sécurité de chacun.

- Aux Emibois, j'attends le bus dans l'herbe ou dans la cabane en cas de pluie
 - Aux Breuleux, je reste derrière la ligne jaune, j'attends que le car s'arrête et que tous les enfants sortent avant de monter
 - A la Chau-des-Breuleux, j'attends le bus devant l'école.
 - J'entre sans bousculer mes camarades et je salue le chauffeur
 - Je choisis tout de suite une place et je m'attache
 - Je reste assis(e) et attaché(e)
 - Je respecte mes camarades et je suis poli(e)
 - Je profite de manger et de boire avant l'arrivée du bus
 - A l'arrivée, j'attends que le car s'arrête, je me détache délicatement, je sors tranquillement et je prends mes affaires
 - Si j'ai besoin d'aide, je peux m'adresser au chauffeur, à un camarade ou à la personne portant le gilet jaune
- Toute transgression sera sanctionnée.

MOYENS DE LOCOMOTION

Pour la sécurité des enfants, nous vous demandons de ne pas utiliser l'accès à l'école en voiture, du lundi au vendredi durant le temps scolaire, de 7h00 à 17h00.

Sur recommandation de la gendarmerie scolaire, nous conseillons aux enfants jusqu'à la 6^{ème} Harmos y compris d'éviter de venir à l'école en vélo. En effet, les élèves recevront des informations théoriques et pratiques sur la circulation routière dès la 6^{ème} Harmos. Le port du casque est fortement conseillé lors de l'utilisation du vélo.

De plus, pour des raisons de sécurité, il est interdit de venir à l'école en trottinette, en skate ou avec tout autre moyen de transport. Toute transgression sera sanctionnée.

Nous conseillons vivement les familles à privilégier les déplacements à pied.

PÉDIBUS

Depuis 2018, des lignes de Pédibus fonctionnent dans les quartiers des Breuleux afin d'accompagner les élèves sur le chemin de l'école. Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter Madame Cindy Froidevaux, par téléphone au 079.230.57.39 ou par mail à l'adresse suivante : cindy.froidevaux@hotmail.com

PLACES DE PARC

Les places de parc sont réservées à la maison de l'enfance, aux enseignants ainsi qu'aux transports scolaires. L'accès au chemin de la Pépinière est interdit aux non ayant-droits de 7h00 à 17h00.

Nous vous demandons d'utiliser les places sur le parking de la Pépinière, ceci afin de sécuriser au maximum l'arrivée et la sortie de l'école. Des contrôles réguliers auront lieu.